



Fiche Renseignements à remettre pour la location (MàJ au 30.05.2020)

➤ Documents à remettre par le locataire :

- Carte d'Identité avec date et lieu de Naissance,
- 1 RIB,
- 2 Derniers avis d'Imposition,
- Attestation de scolarité pour les Etudiants précisant la durée de la Formation
- Contrat de Travail ou Attestation d'Emploi précisant la date d'Entrée dans la Sté
- 2 derniers bulletins de salaire,
- 1 Justificatif de domicile (ex : facture EDF, Eau, autres ...)
- Attestation bancaire de "Non surendettement"
- Paiement du loyer par "Virement"
- Dépôt de Garantie : 1 mois encaissé + Caution clef sécurité : 50 € (cause perte régulière par Locataires)
- Remboursement Dépôt de Garantie : dès réception de vos Factures de Résiliation : EDF + Eau

➤ Documents à remettre par la caution :

- 2 derniers avis d'Imposition,
- Contrat de Travail ou Attestation d'Emploi précisant la date d'Entrée dans la Sté
- 2 derniers bulletins de salaire,
- 1 Justificatif de domicile (ex : facture EDF, Eau, autres ...)
- 1 RIB
- Attestation bancaire de "Non surendettement"

➔ Important :

- Prendre une assurance R.C. locataire obligatoire si vous logez dans l'un de nos Appartements ;
- Animaux non admis ;
- **Kit Entretien** remis à l'Entrée, à remettre par le Locataire au Départ.
- **Information Frais de Dossier :**
 - **Pas de frais de Dossier** pour les Etudiants en BTS soit 2 années de Location
 - **Chèque de Garantie non encaissé** pour les Etudiants en BTS, ou scolarité de 2 Ans.
 - **Chèque encaissé** si location inférieure à 12 Mois ou congé donné avant le début de la 2^{ème} année scolaire.

➔ **Pour le préavis départ :** 3 mois par mail simple, sauf 1 mois avant départ pour fin de scolarité ou de Contrat de Travail, avec Accusé Réception Mail de la SCI ACMB.

- **Infos Préavis :** www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F1168